



Droit au répit

*Vous avez un enfant en situation de handicap
et besoin de soutien, pour souffler un peu ?*



Vous libérer du temps sans soucis

- ✓ Profiter d'une sortie en couple
- ✓ Prendre du temps avec toute ou partie de la fratrie
- ✓ Réaliser des démarches
- ✓ Pratiquer un sport, un loisir
- ✓ Se reposer tout simplement



· A DOM'AIDE68 – Tél. 03 89 45 47 70 – www.a-dom-aide68.fr

contact@adomaide68.fr

Pour respirer un peu...

- Nos professionnels qualifiés vous accompagnent et vous soutiennent
- Nos interventions sont adaptées au plus près de vos besoins
- Une prestation financée (+participation déductible de vos impôts)



Le droit au répit est un besoin légitime qui reconnaît à l'entourage, la possibilité de souffler moralement et physiquement.

**CONTACTEZ NOTRE ACCUEIL
POUR UNE OFFRE
PERSONNALISEE !**

☎ **03 89 45 47 70**

Qui sommes nous ?

- Une entreprise associative sans but lucratif à votre service
- Plus de 70 ans d'expérience au service des familles avec enfant(s)
- Plus de 700 familles aidées chaque année dans le Haut Rhin
- Une organisation qui vous simplifie les démarches administratives
- Des professionnels diplômés et expérimentés
- A DOM'AIDE68 : interlocuteur principal en soutien des actions menées par la CAF, le Conseil Départemental, la MSA ...

Interventions du lundi au samedi, toute l'année...

- Accueil de 9h-12h et 13h-18h (sauf vendredi 17h)
- Horaires et rythmes des interventions à définir avec vous
- Clarté du contrat signé à votre domicile

A votre disposition au 21 rue Schoelcher, 68200 Mulhouse

www.a-dom-aide68.fr – contact@adomaide68.fr